Réseau pour le développement
de l'alphabétisme et des compétences

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2026 : Les compétences au centre des préoccupations, très peu pour les communautés francophones

Ottawa, le 05 novembre 2026 – Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) a pris connaissance du budget fédéral 2026 déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances.

Après avoir déposé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles et interpellé le gouvernement fédéral afin qu'il respecte ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* dans l'attribution des fonds consacrés à la recherche, au développement et à la reconnaissance des compétences, le RESDAC constate avec déception que le budget fédéral 2026 ne prévoit aucune mesure pour garantir aux communautés francophones leur juste part de ces investissements.

« Nous accueillons ce budget avec une grande désillusion. Aucune de nos revendications en matière de développement des compétences en français dans les communautés francophones en situation minoritaire n'y trouve de réponse. Nous n'avons pas le luxe comme communauté d'être constamment oubliée par le fédéral, il faut que celui-ci donne un coup de barre. » déclare Geoffroy Krajewski, président du RESDAC.

Pour rappel, Le RESDAC a déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles, avec l'appui de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Celle-ci vise deux ministères : Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Le RESDAC y dénonce une situation persistante dans laquelle les mécanismes de financement fédéraux consacrés au développement des compétences ne permettent pas aux communautés francophones en situation minoritaire de bénéficier équitablement des investissements publics.

Cette situation soulève de sérieuses préoccupations quant au respect des obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles* et constitue une injustice qui perdure depuis plusieurs années. En ne prévoyant aucune mesure pour corriger cette situation dans son budget 2026, le gouvernement fédéral manque une occasion importante d'amorcer le redressement de cette iniquité.

Le RESDAC poursuivra ses démarches auprès du gouvernement et des institutions concernées afin de collaborer pour assurer que les communautés francophones puissent enfin disposer des ressources nécessaires pour développer, faire reconnaître et valoriser leurs compétences, tout au long de leur vie.

-30-

Réseau pour le développement
de l'alphabétisme et des compétences

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

À propos du RESDAC :
Le RESDAC œuvre en apprentissage des adultes d'expression française, ce qui inclut l'alphabétisation et la formation de base, l'alpha familiale et le développement de toutes les compétences pour réussir que met aujourd'hui de l'avant le Canada. Ses membres sont des pourvoyeurs de services dans ce domaine d'expertise, présents dans presque toutes les régions du Canada. Au fil des ans, notre réseau a perfectionné des expertises qui ne sont pas offertes par d'autres organisations. Nous offrons une large gamme de services d'apprentissage formels, non formels et informels aux adultes francophones vivant en situation minoritaire, et en particulier à ceux qui sont parmi les plus vulnérables.

Renseignements :

Élodie Bamowongo, Gestionnaire des communications du RESDAC
Téléphone : 343 804-0478
Courriel : **communications@resdac.net**